

Madame, Monsieur,

Nous sommes contraints, par la présente, de vous informer de la mise à jour de nos coordonnées bancaires pour le paiement de votre loyer mensuel.

Conformément au contrat de location signé, l’échéance pour le paiement de votre loyer mensuel est fixée chaque fin de mois ou début de mois.

À compter de ce jour, le paiement de votre loyer mensuel par chèque, par pré autorisé ou par carte de crédit n’est plus valable.

Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir effectuer le paiement de votre loyer impayé du mois **de SEPTEMBRE 2024 par virement Interac** avec notre nouveau compte Interac dont les informations sont marquées ci-dessous.

**Adresse courriel du virement Interac :** **agencelocative.comptabilite@gmail.com**

 **Question de sécurité :**   **Prénom du directeur ?**
 **Réponse de sécurité :**   **Jean**

Merci de nous confirmer quand le virement est fait.

Aussi, nous vous remercions de procéder au plus vite (sous 3 jours à compter de la date de réception de cette lettre) au règlement de cette échéance afin de régulariser votre situation de façon amiable.

Dans cette attente, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

N’hésitez pas à répondre directement à ce courriel.

 Direction

 Le, 28/07/2024

SERVICE COMPTABILITE.

